

Compte Rendu de la Réunion du Conseil Municipal
Séance du 17 Mars 2009

Les Conseillers municipaux dûment convoqués se sont réunis à la Mairie le Mardi 17 Mars 2009 à 18h30 sous la présidence de Monsieur BLANC Thierry, Maire

Présents : Mrs Mmes BLANC BATAILLE CHORON DUPUIS -RABION PEIFFER LICOIS BATTAGLIA GROUBACH RULLIER ROBIN

Absente : Mme CADIOU

Après lecture du compte rendu de la précédente réunion du Conseil municipal , la séance est ouverte

SEMOCTOM : Monsieur le Maire sortant d'une réunion de la communauté de commune présente le projet du syndicat des ordures ménagères de mettre en place un tri sélectif à domicile excepté le verre qui resterait à déposer à la colonne mise à disposition.

Le coût par habitant de 70,96€ en 2008 passe pour 2009 à 75,90€ avec un ramassage par semaine des ordures ménagères. Avec un ramassage par quinzaine en plus de tri sélectif le coût par habitant passerait à 83,23€. La mise en application pourrait se faire en octobre.

Le Conseil Municipal sur l'instigation de Mr Peiffer décide qu'un courrier sera adressé à la communauté de communes signifiant que son accord sera donné avec un tri sélectif complet, y compris le verre

BUDGET PRIMITIF 2009 Le Conseil Municipal adopte le Budget primitif élaboré par la commission des finances et présenté par le Maire.

La section de fonctionnement s'équilibre à 373 923€ et comprend notamment un placement à court terme de 50 000€ et 30 000€ pour les travaux de réseau d'assainissement du haut Cabara en cas de déblocage des fonds par le Conseil Général.

La section d'investissement s'élève à 213 843€. En particulier , le projet d'agrandissement de l'école est budgétisé pour un tiers soit 100 000€.

Une enveloppe de 20 000€ est prévue pour les bâtiments, 35 000€ pour les travaux routiers.

CONTRAT CAE Sur proposition du Maire, Monsieur Rochard Pascal est prolongé d'un an (du 5 Mai 2009 au 4 Mai 2010) dans le cadre du contrat d'accompagnement à l'emploi qu'il occupe

SIVU DU CHENIL Les conseillers acceptent l'adhésion sollicitée par la commune de RUCH

SALLE COMMUNALE L'association des thés dansants de Sainte Terre a sollicité l'occupation de la salle communale pendant les travaux de celle de Sainte Terre chaque premier dimanche du mois. Après discussion le Conseil donne son accord au prix de la location à un habitant de la commune.

R A M E Cette association organise annuellement une descente de la Dordogne en canoë. Elle a demandé au Maire qui a donné son accord l'occupation de la salle le week-end du 23 Mai. Une manifestation pourrait être organisée à l'arrivée des bateaux à Cabara, vers 17H. Le comité des fêtes municipal pour cette organisation.